



Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)

12 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 77908 - 21079 DIJON Cedex
N° Déclaration d'activité : 26 21 P0023 21
N° SIRET : 262 100 076 00104



INTITULE FORMATION

Formation préparant aux épreuves de sélection d'entrée en Institut de Soins Infirmiers (IFSI)

PUBLIC

Professionnel (tous secteurs d'activités) ayant un projet infirmier

PREREQUIS

L'arrêté du 31/07/2009 modifié relatif au diplôme d'Etat infirmier définit les conditions d'accès à la formation IFSI dont :

- Etre titulaire d'un Baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme ou avoir au moins 3 ans de cotisation sociale auprès d'un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection pour les personnes en formation professionnelle continue.

OBJECTIFS

- Vous permettre d'acquérir une méthodologie de travail
- Vous accompagner dans la réussite de votre projet professionnel
- Vous préparer aux épreuves de sélection définies règlementairement (épreuve écrite, oral...) :

Epreuve écrite (1h au total) de sélection avec calculs simples de mathématiques (30 mn) et français (30 mn) consistant en la rédaction de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social permettant d'apprécier les qualités rédactionnelles, aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation du candidat ainsi que la capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

Epreuve orale : entretien avec un jury sur la base d'un dossier remis par le candidat permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle comprenant les pièces suivantes :

- La copie d'une pièce d'identité
- Les diplôme (s) détenu (s)
- Les attestation (s) employeur (s) et attestations de formations continues
- Un curriculum vitae actualisé
- Une lettre de motivation

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- L'entrée en formation I.F.S.I vous prépare à exercer la profession d'infirmier : l'infirmier diplômé d'Etat dispense des soins de nature préventive, curative, éducative ou palliative dans le but d'améliorer, maintenir ou restaurer la santé au sein d'organisations diverses : établissements de santé (public et privé), secteur extrahospitalier (domicile, santé scolaire, santé au travail...), milieu médicosocial et associatif (EHPAD, structures pour personnes présentant un handicap...), organisations humanitaires, armée, milieu carcéral...

COMPETENCES ACQUISES A LA FIN DE LA FORMATION

- Connaissance de la profession Infirmière permettant de se projeter dans ses futures fonctions (métier, environnement, référentiel de compétences...)
- Connaissance des principes de la formation IFSI (épreuves de sélection, organisation et déroulement de la formation...)
- Maîtrise de l'épreuve de sélection écrite : développement des capacités d'analyse, de rédaction et de réponses aux questions dans le domaine sanitaire et social*
- Remise à niveau des méthodes de calculs (conversions, proportionnalités et pourcentages, calcul rapide de doses, concentrations et dilutions, choix d'une opération...) pour maîtriser la sous-épreuve écrite numérique
- Capacité à préparer et à exposer par écrit et par oral son projet professionnel (rédaction du CV et de la lettre de motivation, argumentation et motivation de son projet...)
- Etre prêt pour l'épreuve orale, répondre aux principales questions du jury, adopter une posture professionnelle

PROGRAMME ET DATES

Formation de **4 jours** soit 28 heures (en présentiel sauf aménagements nécessaires) animée par un cadre supérieur de santé.

DATE DE LA PROCHAIN SESSION : 4/10/2024 + 11/10/2024 + 18/10/2024 + 8/11/2024

Première journée de formation : début à 9h00.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges en grand groupe
- Mises en situation d'épreuves écrites et orales
- Travail individuel sur table dans les conditions d'épreuves
- Travail individuel à la maison
- Simulation d'entretien
- Corrections individuelles et collectives

La formation a lieu dans les locaux du Campus Paramédical CHU Dijon Bourgogne dans le bâtiment Campus 1.

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Enquête de fin de formation individuelle

CERTIFICATION

Délivrance d'une attestation de formation attestant que le stagiaire a suivi l'intégralité du cursus

EFFECTIFS

16 personnes maximum par session

TARIFS

Frais de Formation : 400 euros par apprenant

Des prises en charge financières sont possibles, elles dépendent de votre situation. Nous vous invitons à vous rapprocher du service formation de votre employeur.

DELAIS ET MODALITES D'ACCES

Inscription à confirmer auprès du **service Formation Continue du Campus Paramédical** **au moins un mois avant le début d'une session** (à réception du bulletin d'inscription et du justificatif de prise en charge).

ACCESSIBILITE

Concernant l'accessibilité, l'Institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. Nous nous invitons à nous contacter pour obtenir des informations : [Accessibilité et Référents Handicap au Campus \(chu-dijon.fr\)](#)

CONTACTS

Directrice : Yamina KROUK

Responsable de la formation : Caroline ANDRE, Responsable des Formations Continues

Assistante de formation : Laetitia BREDILLET campusp-formationcontinue@chu-dijon.fr - 03.80.29.53.49

Site(s) internet : <https://campus-paramedical.chu-dijon.fr/nos-formations-continues/>